

Tél 01.60.71.62.73 Courriel Ce.0771831X@ac-creteil.fr	X Maternelle <input type="checkbox"/> Elémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre X 2 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date Le 16 / 02 / 2023 De 18H03 à 19h03
--	---	--	---

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	● Mme DELORIS, Enseignante ● Mme MAGREULT, Enseignante	● Mme JOUET, Enseignante ● M. FERRY, Directeur
Membres du RASED	●	●
IEN ou son représentant	●	●
DDEN	●	●
Parents élus	● Mme HERAULT, Titulaire ● Mme MONTIS, Titulaire	● Mme SIMON, Titulaire ● Mme ANGOT, Suppléante
Le maire ou son représentant	● M. GILLES, Adjoint délégué aux Affaires scolaires, à l'accessibilité et au handicap	
Conseiller municipal	●	
Autres membres invités	●	
Absent(es)	Absent(es) excusé(es) ● M. MITHOUT, IEN ● Mme ROUXEL, Enseignante	

Président(e) de séance : M. FERRY	Secrétaire de séance : M. DELORIS
--------------------------------------	--------------------------------------

**ORDRE DU JOUR
du 2^{ème} conseil d'école**

1. Changement dans la liste des parents élus
2. Retour sur le dernier exercice de mise en sûreté
3. Coopérative scolaire
4. Projets, vie de l'école
5. Présentation de la mise à jour du DUERP
6. Suivi de demande des RPE lors du précédent conseil (Travaux Parking)
7. Confirmation de la date du 3^{ème} CE

Remerciements

- A la municipalité pour le sapin offert à l'occasion des fêtes de fin d'année.

1. Changement dans la liste des parents élus

Le 20 octobre 2022, Mme DELZENNE Stéphanie, représentante de parents suppléante, nous a informés de sa démission.

Il y a donc désormais 4 représentants de parents élus titulaires et 3 suppléants.

2. Retour sur le dernier exercice de mise en sûreté

Un guide contenant un scénario imposé a été envoyé par la Directrice Académique le 12 octobre 2022. Compte tenu du contexte sanitaire actuel, le scénario de fuite n'était pas retenu. L'exercice devait se dérouler avant le 7 décembre 2022 et a donc été réalisé le mardi 6 décembre 2022, entre 11h et 11h15.

Le scénario imposé par le « guide PPMS » transmis par le rectorat était :
*« Un groupe de 5 individus se présente à l'entrée de l'école et disent vouloir rencontrer un professeur.
On leur signifie clairement qu'ils ne peuvent pas entrer.
L'attitude de ces 5 individus devient alors agressive et menaçante.
L'un d'eux force le passage et sort de sa poche ce qui paraît être une matraque.
Le groupe le suit et part en courant à travers l'école. »*

L'objectif principal de cet exercice était la mise en sécurité dans les salles de classe, dans le respect du protocole sanitaire.

Une attention particulière devait être portée :

- à la chaîne d'alerte et aux modalités de communication des informations
- à la capacité des participants à prendre des décisions stratégiques et à les expliquer lors du RETEX
- au recensement des personnes et à la transmission de cette information
- à la sécurisation de la salle de classe (barricadement...) dans le respect des distances physiques et des gestes barrières.

Le guide a été transmis à M. RUBIO, ACO (Agent Chargé de la Mise en Œuvre des Règles d'Hygiène et de Sécurité du Travail).

Il a été convenu que, pour l'exercice, Mme DE SOUSA (Policier Municipal) jouait, au téléphone, le rôle de la police et M. RUBIO le rôle de la cellule académique de crise majeure.

Le groupe Whatsapp PPMS dédié a été mis à jour, avec tous les enseignants et ATSEM. La disponibilité du réseau avait été testée en amont de l'exercice.

Le 2 décembre 2022, les familles ont été destinataires d'un courriel les informant de la date de l'exercice. Ce courriel contenait un lien vers un « guide des parents » leur permettant de connaître un peu plus les tenants et les aboutissants de ce type d'exercice et éventuellement d'aborder le sujet avec leurs enfants.

Les enfants, selon différentes approches, ont été amenés à réfléchir sur les différentes manières de réagir face à un danger. Les différents lieux de mise en sûreté ont été présentés/rappelés.

Le jour J, Mme DE SOUSA et M. RUBIO se sont présentés à l'interphone à 11h00 et ont simulé une intrusion. Il y avait 70 enfants et 7 adultes dans le bâtiment.

L'alerte a été lancée par avertissement oral, puis, une fois les personnes en sécurité et les salles fermées, la vérification de la mise en sûreté ainsi que le recensement du nombre d'enfants et d'adultes présents a été faite via le groupe whatsapp.

Mme DE SOUSA et M. RUBIO ont été appelés pour simuler un appel à la Police et à la cellule académique.

Mme DE SOUSA et M. RUBIO ont fait le tour de l'école, toqué aux fenêtres, tenté d'ouvrir les portes extérieures. Tout le monde est resté très calme.

A 11h15, Mme DE SOUSA et M. RUBIO ont informé M. FERRY par téléphone de la fin de l'exercice. L'information a été relayée aux adultes de l'école via le groupe whatsapp.

A l'issue de l'exercice, la cellule d'animation s'est réunie et a rempli un document en ligne de retour d'expérience, transmis directement au Rectorat, ainsi qu'un document de retour d'expérience transmise à l'Inspection Seine & Loing.

Il en est ressorti qu'une alarme dédiée, comme c'est le cas pour les alertes incendies, serait à envisager.

En effet, l'avertissement « vocal » pourrait ne pas être suffisant dans certaines situations.

M. GILLES CALTEAU nous informe qu'un appel d'offre est en cours auprès de 3 sociétés à ce sujet.

3. Coopérative scolaire (trésorière : Mme JOUET)

A ce jour, le compte de la coopérative scolaire présente un solde positif de 4428,86 euros.

Depuis, 1008,44 euros ont été dépensés :

- 75 euros pour des abonnements école des loisirs
- 9,50 euros pour les chocolats des calendriers de décembre
- 6 euros pour un abonnement Milan
- 157,94 pour des achats divers (livres, CD, ingrédients de cuisine, aliments du goûter de Noël)
- 760 euros pour le photographe scolaire

1865 euros ont été récupérés :

- 15 euros de don de famille à l'OCCE
- 105 euros de vente de photos de classes en liquide
- 1745 euros de photos de classes en chèque

Soit un bénéfice de 856,56 euros.

4. Projets, vie de l'école

Question des RPE : - Serait-il possible de mettre en place un système d'information simple qui permettrait d'informer les parents en amont des évènements (balades, intervenants, etc.) sur le mois ou la période à venir ? Ceci dans le but que les parents puissent échanger avec leurs enfants sur le moment et non pas seulement lors de la récupération des classeurs avant les vacances.

Des précisions sont demandées sur les attentes des parents, sachant que, pour les nouveaux parents, il n'y a pas eu de sortie et que l'intervention de la plasticienne était évoquée sur le PV du 1^{er} conseil d'école de l'année, affiché à l'entrée de l'école.

Lorsqu'il y aura une sortie ou un événement majeur, les parents seront informés en amont par courriel ou par le carnet de correspondance, comme cela était prévu et comme cela fût le cas pour le spectacle du 17 février.

L'équipe en profite pour informer du fait qu'il arrive que des parents, soucieux de bien faire, peuvent parfois vouloir acheter un livre vu en classe ou « avancer » sur le travail en cours. Cela part d'une bonne volonté, mais peut parfois divulguer la fin d'une histoire qui n'a peut-être pas encore été abordée et venir casser la démarche pédagogique prévue par l'enseignante.

Question des RPE : - Des sorties scolaires sont-elles prévues dans les prochains mois ?

Des sorties, manifestations à l'école, spectacles et interventions extérieures sont prévus.

- Le 16 décembre 2022, la classe de Petite Section a intégré la chorale de l'école. Désormais, les 4 classes se réunissent chaque jeudi matin pour la chorale. Suite à cette première « chorale complète », les enfants sont retournés dans leurs classes respectives pour partager un goûter de Noël préparé par les ATSEM et financé par la coopérative scolaire (brioche, chocolat chaud et clémentines). En revenant en classe, ils ont également pu trouver un cadeau collectif. Chaque classe a reçu un jeu de société qui a été acheté avec le budget pédagogique alloué par la Mairie.
 - le 13 janvier, les CP sont venus à la rencontre des classes de Mmes JOUET et MAGREULT pour échanger leurs avis sur les livres lus en classes, issus de la sélection du prix « les incorruptibles ».
 - Le 17 février 2023, la compagnie CCDM (*Centre de Création et de Diffusion Musicales*) viendra nous présenter son spectacle « Trompette, Violoncelle et... Sorcière ! ». Nous aurons le plaisir d'accueillir les élèves de CP pour l'occasion. Ce spectacle sera intégralement financé par la coopérative scolaire.
 - L'école participera à la prochaine édition de *la Grande Lessive*, le 23 Mars 2023, dont le thème sera « *Ma cabane et-est la tienne* ». A cette occasion, Mme Patricia GIANNINI, plasticienne, interviendra auprès des élèves, 2 fois dans chaque classe, pour les aider à créer, entre le 10 et le 20 mars 2023. Son intervention sera financée par la coopérative scolaire. Nous espérons que la météo sera plus clémente qu'à la dernière édition, et que nous pourrons afficher les productions des 2 *Grandes Lessives*.
 - L'infirmière scolaire viendra effectuer un dépistage auprès des élèves de Grande Section afin de détecter d'éventuelles difficultés susceptibles d'entraver la scolarité les 4 et 18 avril.
- Un document sera remis aux familles concernées auparavant. Les familles sont priées de fournir le carnet de

santé dès le 4 avril, l'infirmière faisant passer un maximum d'enfants présents le premier jour.

- Le 14 avril 2023, dans le cadre du Festival *L'enfant et le 7^{ème} art*, les 4 classes iront au Ciné'paradis de Fontainebleau assister à la projection de « *Grosses colères et fantaisies* », une sélection de 5 courts métrages. L'entrée sera financée par la coopérative scolaire et le transport en car sera financé par la commune de Vulaines-sur-Seine et par la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau, que nous remercions.
- Au printemps, un 2^{ème} exercice incendie sera réalisé. Cette fois-ci, les enfants ne seront pas avertis à l'avance.
- Du 9 au 16 mai 2023, les classes de Mmes JOUET et MAGREULT/ROUXEL participeront au dispositif « Classes bleues ». Ce dispositif relatif à la mise en œuvre de *l'Aisance Aquatique*, première étape avant le *Savoir Nager en Sécurité*, propose un temps massé de pratique pour les jeunes enfants dans un cadre précis, encadré par du personnel formé à cette démarche.
Les enfants de ces 2 classes iront donc 5 fois à la piscine, pour des séances d'une demi-heure.
Les trajets en car seront financés par la municipalité, que nous remercions.
- Le vendredi 26 mai, les 4 classes de l'école iront visiter le Château de Fontainebleau le matin.
L'après-midi, par groupes de 2 classes, les enfants pourront profiter d'un conte autour des châteaux et de la forêt raconté par Mme Léone Leconte.
Le trajet en car sera financé par la commune de Vulaines-sur-Seine, que nous remercions.
- En juin, les parents seront invités (sur une date à définir) à venir voir les créations et productions de l'année exposées par les enfants dans les couloirs de l'école. Une représentation de la chorale de l'école sera proposée en entracte.
- Le jeudi 22 juin 2023, le groupe BALAPAT viendra nous proposer un bal de musiques traditionnelles. Frédéric NEYHOUSSE, Conseiller Pédagogique Départementale en Education Musicale, est venu présenter aux enseignants les danses traditionnelles afin de pouvoir les transmettre aux enfants en amont, lors de séances de motricité.

Se rajoutent à cela les événements de l'APEEV :

- Samedi 1er avril : Spectacle pour tous les enfants de la maternelle à la salle G.Cresson.
- Dimanche 25 juin : Kermesse dans le parc d'Erceville.

5. Présentation de la mise à jour du DUERP

Le 24 janvier, le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) de l'école a été mis à jour.

Y ont été signalées les irrégularités de la cour de récréation (la fréquence de risque a été diminuée par la pose d'un pot végétal sur la plus grosse fissure) ainsi que l'absence d'anti-pince-doigts sur les portes métalliques du hall.

Le matériel pour les portes a été acheté et devrait être posé pendant les vacances de février.

La mise à jour du DUERP a été envoyée en Mairie ainsi qu'à l'Inspection.

6. Suivi de demande des RPE lors du précédent conseil (Travaux Parking)

Nous avons demandé, lors du premier conseil, que des travaux de réparation soient effectués au niveau du parking afin d'éviter que son état ne se dégrade avec les intempéries de l'hiver. Pourriez-vous nous dire où en est notre demande ?

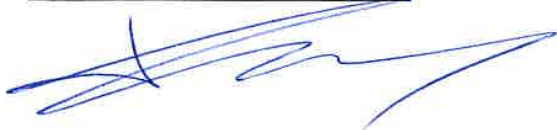
La municipalité répond que cela ne fait toujours pas parti des priorités.

Si des travaux de voirie sont effectués sur la commune, la municipalité verra s'il est possible de récupérer un peu d'enrobé pour boucher les trous.

7. Confirmation de la date du 3^{ème} CE

Le 3^{ème} conseil d'école est fixé au mardi 13 juin 2022 à 18h00.

Signature du président de séance :



Signature du secrétaire de séance :

